

<http://www.cpalb.fr/ces-plantes-qui-prolifèrent>

# Ces plantes qui prolifèrent

- Le coin biologie - Toutes les informations -

**AIX**  
lac du Bourget

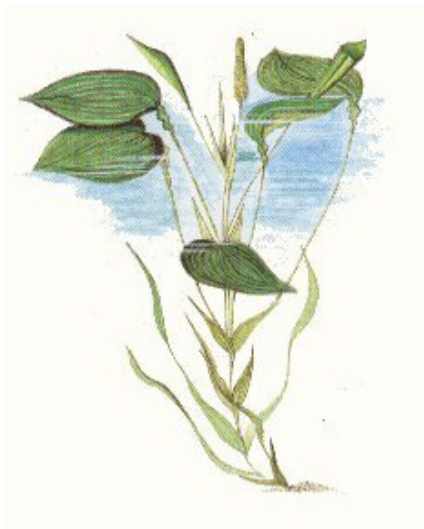
Date de mise en ligne : vendredi 24 mai 2013

---

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

---



Potamots et myriophylles se développent considérablement sur le lac du Bourget, qui n'a jamais été aussi propre. Pour éviter que ces plantes aquatiques ne gênent les usagers du lac, des solutions existent. Certains croient que ce sont des algues. Ce n'en sont pas. Simplement des plantes à fleurs adaptées au milieu aquatique, connues sous le nom de potamot et de myriophylle. Mais tout aussi gênantes pour les bateaux, les baigneurs et les pêcheurs que les algues. Le phénomène est peut être ; ces jours, sur la voie de la régression. En tous les cas il intrigue.

Ces plantes à fleurs se sont développées sur tout le tour du lac, entre un et six mètres de profondeur relèvent Renaud Jalinoux et Gérard Paolini, au titre du Cisalb (comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget). Un phénomène qui n'est certes pas nouveau, mais particulièrement important cette année pour des raisons ignorées. De là à dire que le lac du Bourget est pollué il y a un pas à ne pas franchir, car c'est tout le contraire qui se produit. " Il y a 15 ans, la transparence du lac était à peine de deux mètres, on arrive aujourd'hui à six mètres, ce qui prouve que la qualité des eaux s'améliore " ajoutent Renaud Jalinoux et Gérard Paolini. Des propos confirmés par Gilbert Simon, pêcheur professionnel, pour qui la limite de la transparence va même au delà, parfois jusqu'aux alentours des 10 mètres. Paradoxalement c'est cette transparence, l'action des rayons du soleil, qui favorise le développement de la flore.

Globalement les nutriments, comme les phosphates, diminuent dans l'eau du lac depuis les premières actions de dépollution lancées dans les années 80. Mais il en reste encore dans les sédiments. C'est à ce niveau que les plantes aquatiques trouvent l'aliment de choix qui favorise leur croissance. Comme toutes les plantes, elles produisent de l'oxygène la journée, en consomment la nuit. Quel est le bilan global en terme d'oxygénation à l'issue d'un cycle de 24 heures ? Est il neutre ? Renaud Jalinoux et Gérard Paolini ont l'humilité de dire qu'ils n'en savent rien précisément.

Simple constatation : hier matin, port de Charpignat, au Bourget du Lac, quelques poissons-chats, des gardons et des perches, nageaient au voisinage des algues, moyennement développées il est vrai a cet endroit. Peut on, doit-on se débarrasser de ces plantes : " oui, cela va de soi, mais uniquement dans les ports, Sur les lieux de baignade, là où elles génèrent des conflits d'usage " affirme Gérard Paolini.

Comment ? C'est la question. D'emblée le Cisalb rejette tout traitement aux pesticides justement combattus sur l'ensemble du bassin versant du lac du Bourget. Il y a éventuellement le faucardage, c'est-à-dire faucher les plantes. Mais pour être efficace, cette technique suppose qu'on sorte ensuite les plantes de l'eau, pour éviter qu'elles n'essaient, auquel cas le remède serait pire que le mal.

Une autre possibilité est de minéraliser le sédiment. A savoir que l'on met à proximité des plantes un produit contenant des micro-organismes qui favorise l'activité bactérienne et mange la vase. Problème : ce type de produit

est très onéreux. Une autre solution serait de revenir à des étiages (basses eaux) sévères, comme ils l'étaient auparavant, avant les aménagements du haut Rhône, le canal de Savières effectuant la liaison entre le fleuve et le lac.

" C'est possible sur le lac Léman, dans le cadre d'accords franco-suisses. Les baisses exceptionnelles servent aux travaux dans les ports, pour les opérations de curage et de dépollution. Il faut socialement le faire admettre pour le lac du Bourget, on pourrait le faire baisser tous les 4-5 ans d'environ un mètre, à la période où cela gêne le moins, c'est à dire à la fin de l'automne. Cela permettrait non seulement de traiter la question des plantes aquatiques gênantes mais ce serait également bon pour la régénération et le développement des roselières " analyse Renaud Jalinoux.

Cette optique semble prise. Une première expérimentation pourrait voir le jour en novembre. Le lac baisserait de 20 centimètres, ce qui ne suffira pas à traiter le problème des plantes aquatiques qui le serait plus tard avec de plus forts étiages. Laurent Prud'homme, au titre de la compagnie des bateaux du lac du Bourget, aurait donné son feu vert à une telle initiative, hors saison. Les services de l'État vont consulter les ports, la DDAF, la DDE, les pêcheurs, les services de navigation, la ville d'Aix les Bains. Renaud Jalinoux a bon espoir qu'un consensus se dégage et dans ce cas, en aval, la CNR (compagnie nationale du Rhône) régulerait différemment les lâchers d'eau de ses barrages. " A terme il serait bien que le lac puisse revenir ponctuellement au même étiage qu'en 1976, à la cote 230 mètres contre 231,50 mètres actuellement " conclut Renaud Jalinoux.

**Michel LEVY.**

Article paru dans le Dauphiné Libéré du Vendredi 30 Juillet 2004